

Catalogue Formations

2023 - 2024



Formations organisées par la FD CIVAM 30
à destination des agricultrices, agriculteurs,
porteuses et porteurs de projet

PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES

AGRICULTURE BIO

AGROFORESTERIE



formations
en partenariat
avec la ferme
de la Noria

PLANTES SAUVAGES

TRANSFORMATION

DIVERSIFICATION



ACCUEIL ÉDUCATIF À LA FERME

AGRITOURISME



OUTILS & COMMUNICATION



www.civamgard.fr

Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural

Comment m'inscrire ?

1



**Je m'inscris
via le formulaire
en ligne**

L'inscription à toutes nos formations s'effectue en ligne !

Conditions générales

Pour connaître les conditions d'accès et les conditions générales, reportez-vous en pages 6 et 7.

→ **Inscrivez-vous le plus tôt possible et jusqu'à 5 jours ouvrés avant la formation.** Au delà, informez-nous de votre inscription au 06 33 29 91 44, une fois le formulaire complété.

Lien vers le formulaire d'inscription CIVAM 2023-2024, cliquez ici.



Pensez à sélectionner "Recevoir une copie en fin de formulaire" pour garder une trace de votre inscription ! Pour les éventuelles formalités administratives, c'est l'organisme CORAL qui prendra contact avec vous, 1 à 2 semaines avant la formation

- Vous pouvez bien sûr remplir plusieurs bulletins au cours de la saison, au fur et à mesure de vos choix de formation.

- *Vous ne pouvez pas accéder au bulletin en ligne ? Vous avez une question ?* N'hésitez pas à nous envoyer un mail (formation@civamgard.fr) ou à nous appeler 06 33 29 91 44. Nous vous renverrons le lien et/ou nous organiserons une inscription par téléphone ou par voie postale.

2

Nous vous invitons à adhérer à la Fédération Départementale des CIVAM du Gard*



Je me connecte sur le site Internet d'HelloAsso (www.helloasso.com) pour accéder au bulletin d'adhésion en ligne : taper "FD CIVAM du Gard" dans la barre de recherche à côté du logo d'Helloasso.

...pour soutenir le développement de l'agroécologie et de l'agriculture biologique (AB).

...et bénéficier de nos services.

Voir les conditions d'adhésion en page 71.

► **Si vous êtes de l'Hérault,**

l'adhésion s'effectue auprès du CIVAM Bio 34. Renseignement au 04 67 06 23 90 ou sur : <https://bio34.com/adherez>

Foire aux questions !

Vous avez une question sur une formation en particulier ?

Contactez le responsable indiqué sur la fiche de la formation.

Le lieu n'est pas mentionné ?

Cela signifie que nous choisirons le lieu de la formation en tenant compte au mieux des personnes inscrites et de leur localisation géographique.



Pensez au co-voiturage !

Peu de temps avant la formation, nous communiquons (après accord préalable) les coordonnées des participants à la formation afin de vous permettre d'organiser du co-voiturage.



Cinq de nos formations ont été délocalisées dans le nord du Gard, à la Ferme de La Noria, acquise par l'association Terre et Humanisme.

En août 2022, l'association Terre & Humanisme dédiée au développement de l'agroécologie en France et à l'international, a repris la ferme de la Noria, située dans la vallée de la Cèze, à l'entrée du Parc naturel des Cévennes.


Cette ferme maraîchère de 4,25 ha certifiée en Agriculture Biologique contient plusieurs bâtiments agricoles, un verger de pommiers sur 1 000 m² et plus de 3500 m² de serres. Une équipe diversifiée a repris la gestion du lieu tourné vers son territoire et le milieu paysan.

Catalogue de Formations FD CIVAM du Gard

Retrouvez toutes nos formations (87 au total) sur le catalogue 2023 - 2024
[Téléchargez-le ici !](#)

A14 • Plantes bio-indicatrices, un outil de pilotage agronomique



Durée 2 jours
+ 5h à distance 

DATES 19 Octobre & 30 Novembre 2023

Lieu Ferme de la Noria (Robiac)

Intervenant
Miguel NEAU, Botaniste -
Minuartie

Objectifs

- Acquérir les bases d'un diagnostic par les plantes bio-indicatrices.
- Comprendre les liens entre les plantes, le sol et les pratiques agricoles.
- Être capable de piloter ses pratiques pour la mise en place d'une agriculture régénérative et résiliente au changement climatique en lien avec les ressources du sol..


Programme

- Bases du fonctionnement d'un sol agricole (2h30 à distance) et liens plantes-sols-agricultures
- Changement climatique en agriculture : une opportunité pour faire évoluer ses pratiques ? (2h30 à distance)
- Diagnostic phytopédologique et rapport avec le fonctionnement agronomique des sols
- Impact des pratiques et cultures agricoles sur l'évolution des sols et de la flore. Techniques et pratiques agricoles régénératives.
- Sur le terrain : Relevé floristique et grille d'analyse, diagnostic de sol et observation de micro-profils culturaux.

Inscrivez-vous : voir page 4 - Contact : Aurélie GIBERT - 07 69 91 39 93 - gibert@civamgard.fr

A15 • Potentiel redox et utilisation des préparations lacto-fermentées



Durée 1 jour
+ 2h30 à distance 

DATE 7 Février 2024

Lieu Ferme de la Noria (Robiac)

Intervenante

Myène Souvignet, agronome spécialisée en chimie et santé des sols

Le fonctionnement des systèmes sols/plantes/micro-organismes et les interactions avec les bio-agresseurs sont largement régulés par des processus électrochimiques. La mesure du potentiel redox, du pH et de la conductivité électrique est un indicateur de la santé des sols et des plantes. La lactofermentation, procédé ancestral de préservation des aliments, génère de nouvelles propriétés permettant de renforcer la plante et le sol et de réguler ces déséquilibres électrochimiques.

Programme

- **Changement climatique en agriculture** : une opportunité pour faire évoluer ses pratiques ? (2h30 à distance)
- **Lien entre** pratiques agricoles, état de santé de la plante, ravageurs, fonctionnement d'un sol vivant et potentiel redox.
- **Choisir et manipuler** les appareils de mesure du potentiel Eh/pH
- **Auto-produire** et utiliser des produits lactofermentés.
- **Identifier les outils** et les analyses de laboratoires qui accompagnent la pratique des produits lacto-fermentés pour accompagner et renforcer la santé de la plante.

Inscrivez-vous : voir page 4

Contact : Aurélie GIBERT - 07 69 91 39 93 - gibert@civamgard.fr

A16 • Litière forestière fermentée (LFF) : préparation et diverses utilisations en agriculture



Durée 2 jours

DATES 1^{er} Février,
5 Mars 2024

Lieu Ferme de la Noria (Robiac)

Intervenant

Pascal Dantine, formateur Terre et Humanisme

Les techniques de préparation et d'utilisation de LFF sont encore très peu connues et développées dans le milieu agricole français. Elles cherchent à favoriser les mécanismes biologiques naturels pour optimiser les conditions de production et les rendements obtenus. Elle se base sur le principe de multiplication par fermentation anaérobie des populations de microorganismes présents naturellement dans la litière forestière.

Programme

Objectifs

- **Comprendre** les principaux mécanismes de fonctionnement microbiologique et biochimique de la LFF (litière forestière fermentée).
- **Mettre en œuvre** les techniques de préparation.
- **Découvrir** les différentes possibilités d'utilisation de la LFF.

- **Origine de la technologie** et évolution de la technologie des Efficient Microorganisms (EM).
- **Présentation des microorganismes du sol** et principe de dominance.
- **Fonctionnement des EM**, mécanismes de synergie, coexistence et coprospérité, fermentation, antioxydation et dépollution.
- **Présentation des ustensiles** et matériaux nécessaires.
- **Collecte de litière**, critères de sélection des sites d'extraction.
- **Préparation d'une LFF -litière forestière fermentée-** liquide à partir de LFF solide et de bokashi (engrais fermenté à base de LFF).
- **La litière forestière fermentée et ses divers usages** en agriculture et en élevage.

Inscrivez-vous : voir page 4 - Contact : Aurélie GIBERT - 07 69 91 39 93 - gibert@civamgard.fr

Itinéraires techniques en maraîchage sur sol vivant



Durée 2 jours
+ 5 h à distance

DATES

18 & 21 Déc. 2023

Ferme de la Noria (Robiac)

Intervenant

Xavier Dubreucq,
technicien maraîchage

Inscrivez-vous : voir page 4

Contact : Aurélie GIBERT -
07 69 91 39 93
gibert@civamgard.fr

L'approche du maraîchage sur sol vivant intéresse de plus en plus d'agriculteurs et de porteurs de projet. Elle permet d'être plus résilient face au changement climatique, de limiter ses besoins, de préserver la biodiversité et finalement de réduire le travail des maraîchers. Mais concrètement, comment s'y prendre pour mettre en application ces principes ? Comment faire en sorte que son sol soit capable « d'offrir le gîte et le couvert à la vie du sol » ? Par où commencer ? Quels sont les écueils à éviter ?

Objectifs

- Comprendre le fonctionnement d'un sol agricole vivant, connaître les constituants de la faune du sol et comprendre leurs rôles.
- Être capable d'adapter ses pratiques de gestion de la fertilité pour favoriser la vie du sol en maraîchage.
- Connaître les itinéraires techniques par types de légumes en maraîchage sur sol vivant.
- Être capable d'évaluer l'impact du changement de pratiques lié au maraîchage sur sol vivant sur son exploitation agricole.

Programme

- Bases du fonctionnement d'un sol agricole avec focus sur la vie du sol (2h30 à distance).
- Changement climatique en agriculture : une opportunité pour faire évoluer ses pratiques ? (2,5h à distance)
- Gestion de la fertilité du sol, notion de « ration carbone », choix des amendements, engrais verts...
- Question de la mécanisation : quels outils spécifiques pour travailler ?
- Atelier de co-construction d'itinéraires techniques par type de culture
- Visites de terrain, observation de sols.
- Evaluation de l'impact du maraîchage sur sol vivant sur son exploitation d'un point de vue économique, environnemental et organisationnel.

Auxiliaires et ravageurs en maraîchage bio



Parler de « lutte biologique », c'est en premier lieu parler de relation entre les êtres vivants, c'est favoriser le prédateur naturel du ravageur pour le maintenir sous contrôle, éviter l'utilisation de produit phytosanitaire pour rendre son système plus résilient face au changement climatique, et c'est aussi prévenir en associant et en tirant bénéfice des spécificités des plantes cultivées.

Objectifs

- Reconnaître et identifier les ravageurs et maladies et perfectionner les techniques innovantes de production en maraîchage bio pour prévenir et anticiper leurs attaques.

Programme

- Changement climatique en agriculture : une opportunité pour faire évoluer ses pratiques ? (2,5h à distance).
- Reconnaître les auxiliaires et les ravageurs et définir les seuils d'intervention (3h à distance).
- Présentation de mesures prophylactiques et curatives pour diminuer la pression des ravageurs et des maladies.
- Visite d'une exploitation maraîchère : identification des ravageurs et maladies présents sur les cultures. Présentation, analyse et échanges autour des techniques de lutte préventives et innovantes, mises en place sur l'exploitation au cours de la saison.

Durée 1 jour
+ 5h30 à distance

DATES

• 25 Mars 2024

Ferme de la Noria (Robiac)

Intervenant

Claude Mur, formateur
en agroécologie

Inscrivez-vous : voir page 4 - Contact : Aurélie GIBERT - 07 69 91 39 93 - gibert@civamgard.fr



CORAL, l'organisme régional avec lequel nous mutualisons nos formations, assure le portage administratif de

nos formations.

Une fois votre inscription réalisée et les possibilités de prise en charge étudiées avec nous, c'est CORAL qui se charge des éventuelles formalités administratives (vérification de l'éligibilité VIVEA, édition des devis et conventions pour les autres financements, etc.).

Une à deux semaines avant le début d'une formation, vous recevrez un mail de CORAL avec leurs CGV (Conditions Générales de Vente) ainsi que la fiche standardisée de la formation.

Contact CORAL : formation@coral-occitanie.org
Tél. 06 58 40 55 03

Contact FD CIVAM 30 : formation@civamgard.fr
Tél. 06 33 29 91 44

1 Public cible

Priorité aux exploitants agricoles, conjoints collaborateurs, aides familiaux, cotisants solidaires et porteurs de projet en cours d'installation

Le nombre de places étant limité, les premiers inscrits seront les premiers servis !

Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter afin d'étudier les aménagements possibles

Pour les autres personnes, contactez-nous afin de vérifier les possibilités de participation.

• Vous êtes bénévole d'une association et certaines de nos formations vous intéressent ? Contactez-nous, nous sommes susceptibles de vous y accueillir !

2 Coût et prise en charge des formations

→ Contributeur VIVEA

Contributeurs VIVEA
agricultrice ou agriculteur chef d'exploitation, cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial, associé d'exploitation

+

Porteurs de projet en PPP
(Plan de Professionnalisation Personnalisé)

=

Formation prise en charge par VIVEA
dans la limite du plafond annuel de prise en charge par VIVEA, à 3 000 € pour 2023.

Reportez-vous pages 65 et 66 pour connaître, selon les formations choisies, le montant qui sera déduit de votre crédit annuel.

• IMPORTANT

• Consentement électronique :

peu de temps avant la formation, vous recevrez un mail de VIVEA vous demandant de donner votre accord pour la prise en charge de votre formation. Cela remplace la «fiche contributeur» qui était à remplir en début de séance. Il est impératif de cliquer sur «Je valide» avant de venir en formation.

• Si vous êtes en parcours PPP, votre PPP doit mentionner la thématique de la formation.

La prise en charge par VIVEA est conditionnée à l'impossibilité de mobiliser un autre financement (CPF, Pôle emploi...). Certaines thématiques de formation ne sont pas couvertes pour les parcours PPP, renseignez-vous auprès de votre conseiller PPP ou contactez-nous.

• Pour plus de détails et pour connaître en cours d'année votre crédit disponible, consultez le [tutoriel sur le site web de VIVEA](#).

• Pour être pris en charge par VIVEA, vous devez être à jour de vos cotisations MSA : Une attestation pourra vous être demandée.



→ Salariés

Votre fonds de formation (ou OPCO, Opérateur de Compétences) peut prendre en charge tout ou partie de votre formation : contactez votre employeur.

Pour les salariés du secteur agricole,

leur OPCO, OCAPAT, au travers de son dispositif "Boost' Compétences", peut prendre en charge 45 % du coût de la formation, incluant les frais pédagogiques, ainsi qu'une indemnisation forfaitaire du temps de travail.

A titre d'ordre de grandeur, pour un coût journalier de 220 €, le reste à charge pour l'employeur est d'environ 85 €.

La demande de prise en charge peut être introduite avant ou même après la formation.

▪ Plus d'infos sur :

<https://www.ocapiat.fr/wp-content/uploads/fiche-de-presentation-BOOST-COMPETENCES-OCAPAT.pdf>

et par mail : julie.benoit@ocapiat.fr

Nous nous chargeons, avec CORAL, de fournir toutes les pièces du dossier (devis, convention, programme). N'hésitez pas à nous contacter pour plus de précisions !

→ Demandeurs d'emploi

Vous pouvez demander à Pôle Emploi (même si vous n'êtes pas indemnisé) de mobiliser l'AIF (Aide individuelle à la Formation) pour financer vos formations. **Contactez-nous 1 mois avant la première formation souhaitée** pour que nous établissions un devis pour Pôle Emploi (établi à environ 220 € par journée et généralement de 90

à 150 € pour les modules en distanciels). Il suffit de nous le mentionner lorsque vous remplissez le formulaire d'inscription en ligne à nos formations. **Si vous souhaitez réaliser plusieurs formations, nous pouvons éditer un devis unique.** Si nécessaire, nous vous rappelons.

→ Indépendants

▪ Vous cotisez à l'URSSAF ?

Vous vous acquittez donc de la contribution à la formation professionnelle (CFP) : <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F23459>

Vous pouvez en contrepartie obtenir une prise en charge de vos frais de formation.

Pour plus d'information et pour savoir où vous adresser en fonction de votre secteur d'activité (libéral, commerce, artisanat, artiste...) :

<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F31148>

→ Autofinancement

Vous allez financer vous-même votre formation ?

Contactez-nous pour établir un devis (un tarif journalier préférentiel vous sera proposé) !

▪ A noter...

Nos formations ne sont pas éligibles au CPF.

Fédération Départementale des CIVAM du Gard

Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural



■ Missions *Animer - Former - Accompagner - Sensibiliser - Défricher -*

- Accompagner la transition agricole vers l'Agriculture Biologique et l'agroécologie.
- Faire le lien entre agriculture et société.
- Rendre accessible une alimentation bio et locale.

Une ASSOCIATION

60 ans
d'actions
& de
convictions !

■ Champs d'intervention

- Agriculture Biologique
- Agroécologie
- Formation
- Création d'activités - Emploi
- Education & Sensibilisation
- Circuits courts & Alimentation
- Agritourisme - De Ferme en Ferme
- Projet création d'un Tiers Lieu



Quelques actions phares

- Formations et journées techniques
- Compostage collectif à la ferme
- Accompagnement des jardins collectifs
- Défis Alimentation
- «Le Gard de Ferme en Ferme»
- Ateliers grand public jardin, cuisine bio...
- Expositions et éditions de livrets...

■ Moyens pour agir

- Une fédération départementale
- Des groupes CIVAM locaux et/ou thématiques
- Une équipe de salariés et d'administrateurs
- Des partenaires techniques et financiers
- Un réseau national et régional



FD CIVAM du Gard

216 Chemin de Campagne 30250 SOMMIÈRES

Pôle Formation tél.06 33 29 91 44

formation@civamgard.fr

www.civamgard.fr

Organisme de formation déclaré en Préfecture

 Suivez l'actualité
de nos formations
et de nos actions
 sur Facebook
 Instagram, Twitter

